

Annexe 1  
Annexe I de l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2009 portant exécution du décret du 18 octobre 2007 relatif aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur

MODELE DE CERTIFICAT DE CAPACITE

COMMUNE DE .....

CERTIFICAT DE CAPACITE

N°

Nous, soussigné, .....certifions :

- a) que Madame/Monsieur ..... né(e) à ..... le ..... domicilié(e) à ..... a produit les documents suivants :
  - 1° carte d'identité
  - 2° certificat de sélection médicale dûment validé / attestation d'aptitude
  - 3° permis de conduire
  - 4° document attestant le droit de fournir des prestations de travail en Belgique (pour les ressortissants étrangers uniquement)
  - 5° un extrait de casier judiciaire de modèle 1 datant de moins de trois mois (ou, pour les ressortissants étrangers, tout autre document équivalent)
  - 6° l'attestation de réussite à l'examen (pour les communes qui en organisent uniquement)
- b) que la personne visée au point a) est habilitée à faire valoir sa capacité professionnelle dans une entreprise exploitant un service de taxis sur le territoire de notre commune.

Délivré à ....., le .....

Cachet de l'administration communale

Le Bourgmestre

Le Secrétaire communal

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013 modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2009 portant exécution du décret du 18 octobre 2007 relatif aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur

Namur, le 11 juillet 2013.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité,  
P. HENRY